Envoyé en préfecture le 29/09/2023
Reçu en préfecture le 29/09/2023
Publié le
ID : 031-213103153-20230925-2023_7_4-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

HAUTE-GARONNE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MANE

Séance du 25 septembre 2023
Délibération n°7-4

L'an deux mille vingt-trois le vingt-cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Michel MASQUÈRE.

Présents : Mrs MASQUÈRE Michel, FURCY Alain, CASTEX Jean, BAZART Michel, BOTTAREL Sébastien, DEVAUTOUR Florian, FERRANDI François et FINI Sandro et WEIHSS Pascal
- Mmes ARTIGUES Martine, BOUIN Florence et NSIRI Marielle

Excusés : Mr CARLINI Claude
- Mme GUALTER Marie-Christine

Mme GUALTER Marie-Christine donne procuration à Mme NSIRI Marielle
Mr CARLINI Claude donne procuration à Mr NSIRI Marielle CASTEX Jean

Mr FURCY Alain a été nommé secrétaire.

Objet : CONTRIBUTION AU « FACECO-AIDE A LA POPULATION DU MAROC »

Un séisme de magnitude 7 survenu le 8 septembre 2023 au Maroc a fait plusieurs milliers de victimes et de blessés. Pour soutenir les populations touchées par cette catastrophe, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères via son Centre de crise et de soutien a mobilisé les fonds de concours des collectivités territoriales (FACECO) et entreprises. Les dons versés à ces fonds de concours permettront de soutenir la réponse d'urgence mise en œuvre par des ONG françaises et internationales déjà présentes et actives dans les zones sinistrées, en appui aux autorités marocaines.
En fonction de l'évaluation des besoins réalisée par les autorités marocaines, elle pourra également financer la mise en œuvre d'opérations humanitaires de secours d'urgence et de dons d'équipements et de vivres, au bénéfice des populations sinistrées.

Monsieur le Maire propose de verser une aide de 1000 € via le FACECO pour soutenir les victimes du séisme au Maroc.

Ouï l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :
- Verser une aide de 1000€ via le FACECO pour soutenir les victimes du séisme au Maroc.
- Autoriser le Maire à réaliser les démarches nécessaires

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Contre Pour 14
Date de convocation : 20 septembre 2023
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

MAIRIE DE MANE * R.F. * 31 Haute-Garonne